

Réf. : AVIS N°2024/20/2024.04.23

**OBJET : Programmes de cours de référence : domaine de la musique, domaine des arts de la parole et du théâtre, domaine de la danse**

### AVIS DU CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT

Réuni le 23 avril 2024, le Conseil général a remis à l'unanimité un avis favorable sur les programmes de cours de référence suivants :

- domaine de la musique
  - cornemuse et musette
  - cornet à bouquin
  - guitare électrique
  - clarinette jazz
  - flûte traversière jazz
  - saxophone jazz
  
- domaine des arts de la parole et du théâtre
  - écriture
  
- domaine de la danse
  - claquettes
  - cours préparatoire à la danse

Propositions qu'en conséquence nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation de Madame la Ministre.

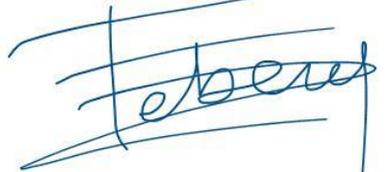
Fait à Bruxelles, le 23 avril 2024

M. Yves DECHEVEZ



Président du Conseil général  
(FELSI)

M. Frédéric DEBECQ



Vice-président du Conseil général  
(CECP)